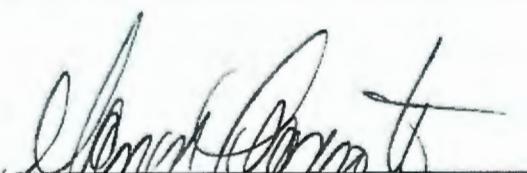


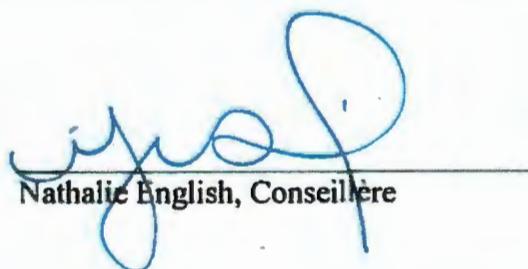
**Nation Micmac de Gespeg**

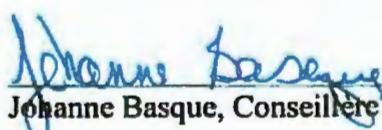
**États financiers  
au 31 mars 2018**



 <i>micmac</i>	<b>RÉSOLUTION</b> <b>20<sup>e</sup> CONSEIL DE BANDE</b> <b>DE LA NATION MICMAC DE GESPEG</b>
<b>RÉSOLUTION NO. : 205</b>  <b>Le 4 juillet 2018</b>	<b>SUJET :</b>  <b>ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LE CONSEIL</b>
<b>Proposée par :</b>  Johanne Jean	<b>CONSIDÉRANT QUE</b> Monsieur Richard Chrétien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton présente les états financiers au Conseil de la Nation Micmac de Gespeg;
<b>Appuyée par :</b>  Nathalie English	<b>IL EST RÉSOLU</b> que le Conseil adopte les états financiers présentés par Monsieur Chrétien.

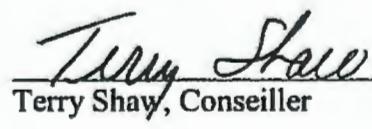
  
 Manon Jeannoite, Cheffe

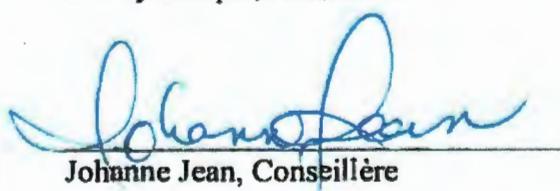
  
 Nathalie English, Conseillère

  
 Johanne Basque, Conseillère

Kevin Langlois, Conseiller

Danny Basque, Conseiller

  
 Terry Shay, Conseiller

  
 Johanne Jean, Conseillère

Robert Paquette, Conseiller Montréal

  
 Mark Sinnett, Conseiller

**Nation Micmac de Gespeg**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	<b>2 - 3</b>
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés	<b>4</b>
Variation de la dette nette consolidée	<b>5</b>
Flux de trésorerie consolidés	<b>6</b>
Situation financière consolidée	<b>7</b>
Notes complémentaires	<b>8 - 20</b>
Annexes consolidées	<b>21 - 94</b>



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de bande de  
Nation Micmac de Gespeg

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
9 - 1, rue Adams  
Gaspé (Québec) G4X 1E5

Téléphone : 418 368-5576  
Télécopieur : 418 368-6942  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Nation Micmac de Gespeg, qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2018 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

La Nation ne présente pas une comparaison des résultats de l'exercice et de la variation de la dette nette avec les montants budgétés, l'administration n'ayant pas adopté de budget. Cette situation constitue une dérogation aux recommandations du chapitre SP1201 "Présentation des états financiers", du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

De plus, en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les actifs incorporels doivent être comptabilisés en charge. La Nation possède des quotas de pêche, un actif incorporel, qu'elle présente dans son état consolidé de la situation financière, car elle est d'avis que cet actif incorporel lié à certaines de ses activités commerciales représente un actif pour la Nation compte tenu de sa valeur marchande supérieure à sa valeur comptable. Cette présentation n'est pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si cet actif incorporel avait été comptabilisé selon les exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'actif et l'excédent accumulé auraient été diminués de 4 681 000 \$ respectivement.

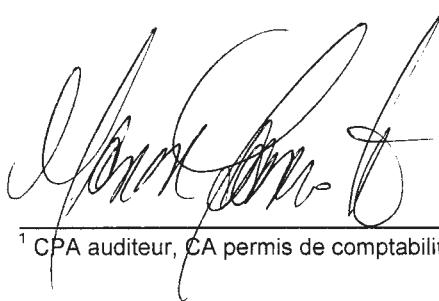
#### **Opinion avec réserve**

A notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Nation Micmac de Gespeg au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

Gaspé  
Le 4 juillet 2018



<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique no A113277

**Nation Micmac de Gespeg**

**Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 \$	2017 \$
<b>Produits</b>		
Affaires autochtones et du Nord Canada	973 480	681 477
Secrétariat aux affaires autochtones	84 000	156 596
Autres subventions	936 807	745 737
Revenus d'activités commerciales	<b>5 854 944</b>	3 727 521
Revenus de frais d'administration	676 086	394 401
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	11 500	
Autres produits	415 804	351 980
	<b>8 952 621</b>	6 057 712
<b>Charges</b>		
Administration de la bande	1 724 362	1 642 317
Education	559 657	427 219
Développement économique	129 318	130 062
Santé	91 592	84 692
Programmes d'emploi	247 511	240 710
Tourisme et culture	841 085	456 323
Foresterie	267 705	313 382
Pêche	3 246 999	2 369 177
Services communautaires	35 090	62 351
Service de la dette	50 228	55 907
Amortissement des immobilisations corporelles	590 995	569 415
	<b>7 784 542</b>	6 351 555
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>1 168 079</b>	(293 843)
Excédent accumulé lié aux activités consolidés au début	<b>9 324 464</b>	9 618 307
Excédent accumulé lié aux activités consolidés à la fin	<b>10 492 543</b>	9 324 464

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Variation de la dette nette consolidée**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>1 168 079</b>	<b>(293 843)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(315 753)	(540 647)
Amortissement des immobilisations corporelles	590 995	569 415
Produit de cession d'immobilisations corporelles	11 500	
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(11 500)	
	<b>275 242</b>	<b>28 768</b>
Utilisation (augmentation) des charges payées d'avance	40 893	(44 547)
<b>Augmentation (diminution) de la dette nette</b>	<b>1 484 214</b>	<b>(309 622)</b>
Dette nette au début	(3 303 989)	(2 994 367)
Dette nette à la fin	<b>(1 819 775)</b>	<b>(3 303 989)</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Flux de trésorerie consolidés**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

	<b>2018</b> \$	<b>2017</b> \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	1 168 079	(293 843)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	590 995	569 415
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(11 500)	
	<u>1 747 574</u>	<u>275 572</u>
Variation nette d'éléments d'actif et du passif (note 3)	107 758	(274 854)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>1 855 332</u>	<u>718</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(315 753)	(540 647)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	11 500	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(304 253)</u>	<u>(540 647)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme	233 846	231 986
Remboursement d'emprunts à long terme	(116 364)	(732 033)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>117 482</u>	<u>(500 047)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse au début	1 668 561	(1 039 976)
Encaisse à la fin	<u>471 482</u>	<u>1 511 458</u>
	<u>2 140 043</u>	<u>471 482</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 5 290 \$ (3 296 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2017). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 50 228 \$ (55 907 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2017).

---

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Situation financière consolidée**  
au 31 mars 2018

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	2 140 043	471 482
Débiteurs (note 4)	758 620	624 205
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	1 506 766	1 506 766
	<b>4 405 429</b>	<b>2 602 453</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs (note 5)	1 258 557	1 057 277
Revenus reportés	50 666	50 666
Passif au titre des paiements de transfert (note 6)	1 506 766	1 506 766
Dette à long terme (note 7)	3 409 215	3 291 733
	<b>6 225 204</b>	<b>5 906 442</b>
<b>DETTE NETTE</b>		
	<b>(1 819 775)</b>	<b>(3 303 989)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	158 577	199 470
Immobilisations corporelles (note 8)	7 472 741	7 747 983
Quotas de pêche (note 9)	4 681 000	4 681 000
	<b>12 312 318</b>	<b>12 628 453</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>		
	<b>10 492 543</b>	<b>9 324 464</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Nation Micmac de Gespeg existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil qui, considéré comme un gouvernement local, est composé d'un chef et d'au moins cinq conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Nation, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

**Périmètre comptable**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable comprend l'organisme suivant dans la proportion indiquée:

	<u>Consolidation ligne par ligne</u>
Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc.	100%
Les résultats de cet organisme sont présentés à même les résultats en annexe sous la mention «Soutien de bande - administration».	

**Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers consolidés, le conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Constatation des produits**

*Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que la Nation a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, l'apport est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

*Produits de la pêche*

Les produits de la pêche sont constatés au moment où le débarquement est effectué et accepté par l'usine acheteuse.

## Nation Micmac de Gespeg

### Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### *Produits d'entente de services*

En ce qui a trait aux produits d'entente de service, ils sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle.

### **Actifs et passifs financiers**

#### *Évaluation initiale*

La Nation comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Nation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Nation détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers de la Nation sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### *Immobilisations corporelles et quotas de pêche*

Les immobilisations corporelles et les quotas de pêche sont comptabilisés au coût. Lorsque la Nation reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

- Amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

	Périodes
Bâtiments	30 ans
Améliorations locatives	3 ans
Équipement de pêche	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement	15 ans
Bateaux	15 ans

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

- Réduction de valeur:

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

- Quotas de pêche

Les quotas de pêche non amortissables doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait excéder sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable des quotas de pêche non amortissables excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent doit être comptabilisée.

**3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Débiteurs	(134 415)	(191 398)
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	(99 777)	
Créditeurs	201 280	(89 575)
Revenus reportés		50 666
Passif au titre des paiements de transfert		99 777
Frais payés d'avance	40 893	(44 547)
	<b>107 758</b>	<b>(274 854)</b>

**4 - DÉBITEURS**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Recouvrement de dépenses à recevoir	73 967	94 735
Taxes à la consommation à recevoir	27 394	106 838
Dépôt de garantie	20 000	
Paiements de transfert à recevoir	637 259	422 632
	<b>758 620</b>	<b>624 205</b>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**5 - CRÉDITEURS**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	1 173 607	980 776
Salaires et vacances à payer	52 747	36 042
Charges sociales à payer	32 203	40 459
	<b><u>1 258 557</u></b>	<b><u>1 057 277</u></b>

**6 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

Les paiements de transfert proviennent du Secrétariat aux affaires autochtones et sont destinés exclusivement au paiement de l'emprunt à long terme ayant financé la construction du nouveau bâtiment administratif. Le solde est égal à l'emprunt correspondant.

**7- DETTE À LONG TERME**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Emprunt, garanti par un terrain et bâtiment dont la valeur comptable nette est de 5 328 038 \$ au 31 mars 2018, taux d'intérêt 2,6 %, remboursable par versements mensuels de 13 883 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2035	1 902 449	1 784 967
Emprunt, garanti par une subvention du Secrétariat aux affaires autochtones, taux d'intérêt 4,95 %, remboursable par versements semestriels de 69 622 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2035. Les paiements de capital et d'intérêts sont directement payés par le Secrétariat aux affaires autochtones (a)	<b><u>1 506 766</u></b>	<b><u>1 506 766</u></b>
	<b><u>3 409 215</u></b>	<b><u>3 291 733</u></b>

Les versements sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 184 015 \$ en 2019, 190 293 \$ en 2020, 197 053 \$ en 2021, 203 954 \$ en 2022 et 211 122 \$ en 2023.

(a) Au 31 mars 2018, le Secrétariat aux affaires autochtones n'a pas encore débuté ses versements à l'institution financière.

## Nation Micmac de Gespeg

### Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

#### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	22 925		22 925
Bâtiments	6 593 367	927 893	5 665 474
Améliorations locatives	9 638	9 638	
Equipement de pêche	1 617 466	1 094 870	522 596
Matériel roulant	474 569	216 098	258 471
Équipement	329 176	246 301	82 875
Bateaux	3 481 329	2 560 929	920 400
	<b>12 528 470</b>	<b>5 055 729</b>	<b>7 472 741</b>

	2017		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	22 925		22 925
Bâtiments	6 489 667	708 115	5 781 552
Améliorations locatives	9 638	9 638	
Equipement de pêche	1 456 627	998 003	458 624
Matériel roulant	432 675	184 460	248 215
Équipement	319 855	235 676	84 179
Bateaux	3 501 912	2 349 424	1 152 488
	<b>12 233 299</b>	<b>4 485 316</b>	<b>7 747 983</b>

#### 9 - QUOTAS DE PÊCHE

Les droits de pêche (crabe, homard et crevette) ont été accordés par le ministère Pêches et Océans Canada sans considération monétaire.

#### 10 - EMPRUNT BANCAIRE

Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % (7,2 %, 6,7 % au 31 mars 2017) et est renégociable le 30 septembre 2018.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**11 - FONDS EN FIDUCIE**

La Nation possède un fonds en fiducie géré par le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada qui n'est pas présenté aux états financiers. Ce fonds a généré des intérêts de 461 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 (395 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2017) et montre un solde de 22 172 \$ au 31 mars 2018 (21 711 \$ au 31 mars 2017).

**12 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD CANADA**

	<u>2018</u>
	\$
Revenus des Affaires autochtones et du Nord Canada selon les états financiers et selon la confirmation de financement	<u>973 480</u>

**13 - ENGAGEMENT**

La Nation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en décembre 2022, à verser une somme de 32 648 \$ pour un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 8 706 \$ en 2019, 2020 et 2021, et à 6 530 \$ en 2022.

**14 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Nation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

*Risque de crédit*

La Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les recouvrements de dépenses et les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Nation.

Le solde des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Nation aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de la Nation exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Nation est exposée. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Nation au risque de crédit :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Encaisse	2 140 043	471 482
Recouvrement de dépenses à recevoir	73 967	94 735
Dépôt de garantie	20 000	
Paiements de transfert à recevoir	637 259	422 632
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	1 506 766	1 506 766
	<b>4 378 035</b>	<b>2 495 615</b>

La direction de la Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de la Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2018 et 2017 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

*Risque de marché*

Les instruments financiers de la Nation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

La Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc la Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2018, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Nation se détaillent comme suit :

	<b>Moins de 6 mois</b>	<b>6 mois à 1 un</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	<b>1 173 607</b>			
Salaires et charges sociales à payer	<b>84 950</b>			
Dette à long terme		<b>184 015</b>	<b>190 293</b>	<b>3 034 907</b>
	<b>1 258 557</b>	<b>184 015</b>	<b>190 293</b>	<b>3 034 907</b>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INFORMATION SECTORIELLE**

	Administration de la bande		Éducation	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Affaires autochtones et du Nord Canada	190 801	235 340	489 530	282 946
Secrétariat aux affaires autochtones	12 750	20 214		
Revenus d'activités commerciales		20 600		
Autres produits	730 907	463 169	124 874	103 008
	<b>934 458</b>	<b>739 323</b>	<b>614 404</b>	<b>385 954</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	404 492	230 683	52 186	42 005
Amortissement des immobilisations corporelles	196 689	195 620		
Autres charges	1 370 098	1 458 061	507 471	385 214
	<b>1 971 279</b>	<b>1 884 364</b>	<b>559 657</b>	<b>427 219</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(1 036 821)</b>	<b>(1 145 041)</b>	<b>54 747</b>	<b>(41 265)</b>

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	<b>Développement économique</b>		<b>Santé</b>	
	<b>2018</b> \$	<b>2017</b> \$	<b>2018</b> \$	<b>2017</b> \$
<b>Produits</b>				
Affaires autochtones et du Nord Canada	50 000	50 062		
Secrétariat aux affaires autochtones	44 250	40 000		
Revenus d'activités commerciales				
Autres produits	44 250	40 000	91 592	84 692
	<b>138 500</b>	<b>130 062</b>	<b>91 592</b>	<b>84 692</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	40 215	38 000	38 763	37 577
Amortissement des immobilisations corporelles	621			
Autres charges	89 103	92 062	52 829	47 115
	<b>129 939</b>	<b>130 062</b>	<b>91 592</b>	<b>84 692</b>
<b>Excédent lié aux activités de l'exercice</b>	<b>8 561</b>			

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	<b>Programmes d'emploi</b>		<b>Tourisme et culture</b>	
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>				
Affaires autochtones et du Nord Canada			<b>243 149</b>	113 129
Secrétariat aux affaires autochtones			<b>27 000</b>	8 000
Revenus d'activités commerciales			<b>137 743</b>	103 482
Autres produits	<b>247 511</b>	240 710	<b>257 817</b>	23 734
	<b>247 511</b>	240 710	<b>665 709</b>	248 345
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	<b>30 571</b>	34 092	<b>368 403</b>	270 578
Amortissement des immobilisations corporelles			<b>31 780</b>	29 392
Autres charges	<b>216 940</b>	206 618	<b>472 682</b>	185 745
	<b>247 511</b>	240 710	<b>872 865</b>	485 715
<b>Déficit lié aux activités de l'exercice</b>			<b>(207 156)</b>	(237 370)

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

**Produits**

Affaires autochtones et du Nord Canada  
 Secrétariat aux affaires autochtones  
 Revenus d'activités commerciales  
 Autres produits

	Foresterie		Pêche	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Affaires autochtones et du Nord Canada				88 382
Secrétariat aux affaires autochtones	71 671	62 245	5 645 530	3 541 194
Revenus d'activités commerciales	258 544	253 152	255 211	221 302
Autres produits	330 215	315 397	5 900 741	3 850 878

**Charges**

Salaires et charges sociales  
 Amortissement des immobilisations corporelles  
 Autres charges

Salaires et charges sociales	209 505	252 808	1 728 913	1 167 880
Amortissement des immobilisations corporelles	29 178	29 178	332 727	315 225
Autres charges	58 200	60 574	1 518 086	1 210 777
	296 883	342 560	3 579 726	2 693 882
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>33 332</b>	<b>(27 163)</b>	<b>2 321 015</b>	<b>1 156 996</b>

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

---

**14 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Services communautaires		Total	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
<b>Produits</b>				
Affaires autochtones et du Nord Canada			973 480	681 477
Secrétariat aux affaires autochtones			84 000	156 596
Revenus d'activités commerciales			5 854 944	3 727 521
Autres produits	29 491	62 351	2 040 197	1 492 118
	<b>29 491</b>	<b>62 351</b>	<b>8 952 621</b>	<b>6 057 712</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	27 397	29 548	2 900 445	2 103 171
Amortissement des immobilisations corporelles			590 995	569 415
Autres charges	7 693	32 803	4 293 102	3 678 969
	<b>35 090</b>	<b>62 351</b>	<b>7 784 542</b>	<b>6 351 555</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(5 599)</b>		<b>1 168 079</b>	<b>(293 843)</b>

---